

Image not found or type unknown



achat d'une maison avec fosse septique

Par **dsain**, le **25/02/2010** à **18:14**

Mon fils a fait l'acquisition d'une maison avec une fosse septique . Or , il me semble que le vendeur devait vider cette fosse , ce qu'il n'a pas fait.Est-il possible d'avoir un recours 3 mois après la signature? Merci